

# CRÉATION ET AMÉNAGEMENT D'AIRES DE SERVICES POUR LES CYCLOTOURISTES ET USAGERS DU VÉLO

Vous êtes une collectivité, une association, une entreprise ou une halte fluviale proche des itinéraires cyclables ?

Vous souhaitez :

- Aménager des tables de pique-nique, des toilettes, des points d'eau...
- Améliorer la mise en sécurité des itinéraires existants
- Renforcer l'attractivité des vélos routes existantes
- Accélérer la réalisation des tronçons identifiés au schéma national
- Créer des stationnements vélo (arceaux et consigne individuelle ou collective)

Vous pouvez bénéficier d'aides :

- **de la CeA, sur les investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité**

Règlement du dispositif



Dépôt des dossiers : jusqu'au 31/12/2023

Se renseigner : [ami.tourisme@alsace.eu](mailto:ami.tourisme@alsace.eu)

- **de l'ADEME, sur les investissements « Développer le Vélotourisme »**

Règlement du dispositif



Dépôt des dossiers : jusqu'au 31/12/2023

Se renseigner : [velotourisme@ademe.fr](mailto:velotourisme@ademe.fr)

- **de la Région Grand Est, sur les investissements « Véloroutes et voies vertes »**

Règlement du dispositif

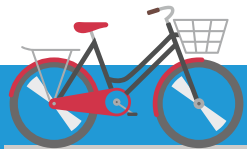


Lettre d'intention à déposer avant tout démarrage de projet

Se renseigner : [tourisme@grandest.fr](mailto:tourisme@grandest.fr)



Professionnels du tourisme, collectivités,  
associations, entreprises, haltes fluviales  
**RÉGION DES TROIS PAYS :  
INVESTISSEZ DANS LE VÉLO !**



Avec près de 2 500 km d'aménagements vélo en Alsace, Saint-Louis Agglomération a de nombreux atouts pour développer le cyclotourisme

## UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE UNIQUE



5



6



15

### Trois Eurovéloroutes

- **EV 5 Via Romea** (Huningue, Saint-Louis, Hégenheim, Hésingue, Bartenheim, Sierentz)
- **EV 6 Atlantique/Mer Noire** (Kembs, Rosenau, Village-Neuf, Huningue, Saint-Louis)
- **EV 15 Véloroute du Rhin** (Huningue, Saint-Louis, Village-Neuf, Rosenau, Kembs)

<http://fr.eurovelo.com>



### Plusieurs boucles locales « Alsace à Vélo »

- 3 boucles locales entre 20 et 50 km
- 1 boucle régionale de plus de 50 km

<https://www.alsaceavelo.fr>



©jfmoreau



Trois pays à vélo  
Dreiland-Radregion

### Un itinéraire transfrontalier « 3 pays à vélo »

- La grande boucle de 210 km sur les 3 Pays
- Sa variante plus courte qui traverse SLA
- Une petite boucle de 41 km

<https://www.troispaysavelo.fr>



©ADT

L'agence d'attractivité de Saint-Louis développe la promotion du cyclotourisme en renforçant la notoriété et la visibilité du territoire au-delà nos frontières.

Contactez l'agence pour des conseils, de la documentation et toutes les informations utiles dédiées à la promotion du cyclotourisme.

03 89 70 04 49 ou [info@saintlouis-tourisme.fr](mailto:info@saintlouis-tourisme.fr)

L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE !  
saint louis 3 pays



## VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOS SERVICES ET ÉQUIPEMENTS EN LIEN AVEC LE CYCLOTOURISME ?



Faites adhérer votre établissement touristique au label Accueil Vélo et bénéficiez ainsi d'un réseau national de prestataires privilégiés vous offrant une visibilité sur les différents supports : France Vélo Tourisme, dans les topoguides vélos, mais aussi auprès des vacanciers à deux-roues de plus en plus nombreux.

### Qui peut être labellisé Accueil Vélo ?

- les hébergements touristiques classés ou labellisés
- les loueurs de cycle
- les réparateurs de cycles
- les offices de tourisme
- les sites de visite et de loisirs
- les lieux de restauration
- les ports fluviaux



©ADT

### Conditions

- être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé
- répondre aux critères du référentiel Accueil vélo



### Comment devenir Accueil Vélo ?



**Coût de la labellisation** 200 € par établissement - valable 3 ans



**SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION VOUS SOUTIENT DANS VOTRE LABELLISATION ACCUEIL VÉLO**

Intéressés ? **Saint-Louis Agglomération vous propose une aide pour toute nouvelle labellisation :**

- Aide de 80 % du coût du label par structure, **soit 40 € de reste à charge pour l'établissement**
- Sur présentation d'un dossier complet de demande et le respect du règlement.

**Dispositif / Contact / Renseignements :**  
[tourisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:tourisme@agglo-saint-louis.fr)